

École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec, G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@cssps.gouv.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 3 OCTOBRE 2023 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Présences	Absences	
		Motivées	Non motivées
AKELE-SITA, Angela-Josette	X		
BEAULIEU, Catherine	X		
BÉLANGER, Carole	X		
BELLEMARE, Mélissa	X		
CHEVALIER, Dany	X		
GIGUÈRE, Martine	X		
GRONDIN, Martine	X		
MASSÉ, Étienne	X		
MOENAERT, Cécile	X		
MONGRAIN, Mélanny	X		
OUELLET, Léonnie	X		
TILMANT, Iris	X		

Sont aussi présents à la rencontre :

Catherine Beaulieu, Maison des jeunes (MDJ)

Marie-Ève Lefebvre, directrice adjointe

Nicolas de Grandpré, directeur

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Mélissa Bellemare souhaite la bienvenue à tous. Mme Bellemare constate que le quorum est atteint. Elle souhaite que la belle dynamique agréable et positive se poursuive tout en travaillant rigoureusement.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-23-24/01 Mme Iris Tilmant propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2. Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023	✓							✓
4. Suivis au procès-verbal du 12 juin 2023					✓			
5. Questions du public (15 minutes)								
6. Règles de régie interne	✓							✓
7. Calendrier et heures des séances du CÉ								✓
8. Élections aux postes à la Présidence, vice-présidence, Trésorerie, comité de parents, membres de la communauté							✓	
9. Budget du CÉ								✓
10. Budget de l'école et du service de garde	✓							✓
11. Activités et sorties éducatives		✓					✓	
12. Campagnes de financement							✓	
13. Sécurité routière						✓		
14. Dénonciations d'intérêts	✓				✓			
15. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
16. Questions et commentaires (15 minutes)								
17. Autres sujets : Géothermie							✓	
18. Mandat (s)								
19. Date de la prochaine rencontre					✓			
20. Levée de la séance								✓

Mélissa Bellemare, Présidente



Nicolas de Grandpré, Directeur

3. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023

Mme Carole Bélanger propose l'adoption du procès-verbal du 12 juin 2023.

CE-23-24/02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 12 juin 2023

Mme Bellemare a écrit à la personne responsable du dossier de la sécurité à la ville. Elle n'a jamais eu de nouvelles. Elle fera une 2e approche pour s'informer sur l'avancement des travaux.

5. Question du public

Aucun public n'est présent.

6. Règles de régie interne

La direction présente les règles de régie interne.

Il est proposé par Cécile Moenaert d'adopter les règles de régie interne.

CE-23-24/03

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

7. Calendrier et heures des séances du CÉ

Les rencontres 2023-2024 du CÉ se feront de 18h30 à 20h45 aux dates suivantes :

- 3 octobre
- 5 décembre
- 20 février
- 7 mai
- 11 juin

Il est proposé par M. Étienne D. Massé d'adopter le calendrier des rencontres annuelles.

CE-23-24/04

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

8. Élection de l'exécutif

● **Présidence**

Considérant que le CÉ choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS:

Catherine Beaulieu propose Mme Mélissa Bellemare pour agir à titre de Présidente du CÉ.

Mme Mélissa Bellemare propose Mme Cécile Moenaert pour agir à titre de Président du CÉ. Elle refuse.

M. Dany Chevalier approuve la candidature de Mme Bellemare.

CE-23-24/05

Mme Mélissa Bellemare accepte la proposition. Elle est élue à la présidence du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



- **Vice-présidence**

Considérant que le Conseil désigne, en cas d'absence ou d'empêchement du Président, parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs de ce dernier :

M. Dany Chevalier est proposé pour agir à titre de vice-président pour le CÉ.

Mme Carole Bélanger approuve la candidature.

CE-23-24/06

M. Dany Chevalier est élu à l'unanimité à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Trésorerie**

Considérant que le Conseil désigne un membre parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS pour occuper les fonctions et les pouvoirs liés à la trésorerie du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024:

Mme Cécile Moenaert se propose d'agir à titre de trésorière pour le CÉ.

Aucune autre candidature n'est déposée.

CE-23-24/07

Mme Cécile Moenaert est élue à l'unanimité à la trésorerie du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024.

Mme Martine Giguère approuve les candidatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Comité de parents et son substitut**

Considérant que le Conseil désigne un membre parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel du CSSPS pour occuper les fonctions et les pouvoirs liés au comité de parent et un substitut au nom de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024.

M. Étienne Massé se propose pour siéger au comité de parents.

Mme Cécile Moenaert se propose à titre de substitut.

La mise en candidature est close.

CE-23-24/08

M. Étienne Massé est élu à l'unanimité à titre de représentant au comité de parents du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024. Mme Cécile Moenaert est élue à titre de substitut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



- **Membres de la communauté**

Considérant que le Conseil offre 2 postes pour des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024:

Catherine Beaulieu pour la Maison des jeunes du Lac St-Charles (MDJ) se propose.

Un poste est toujours vacant.

M. Chevalier approuve la candidature de Mme Catherine Beaulieu.

CE-23-24/09

Mme Beaulieu est élue à l'unanimité à titre de membre de la communauté du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

9. Budget de fonctionnement du CÉ

Le montant de 250\$ attribué au CÉ en 2022-2023 a été dépensé pour le souper de fin d'année du CÉ et pour payer une partie de l'évaluation neuropsychologique d'un élève.

Il est proposé que le montant de 250\$ attribué par le CSSPS pour le conseil d'établissement 2023-2024 soit encore utilisé pour venir en aide à un élève ainsi que pour une activité vin-fromage lors de la dernière séance de juin.

CE-23-24/10

Mme Iris Tilmant propose d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Budget de l'école et du service de garde

La direction présente le budget de l'école et du service de garde 2023-2024. Le déficit a été complètement résorbé (deux ans et demi plus tôt que prévu). Les revenus s'élèvent maintenant à 72 118\$.

La direction prévoit volontairement un déficit de 73 790\$ pour l'année scolaire 2023-2024 en ajoutant le maximum de services aux élèves cette année. Le budget de la Passerelle serait équilibré en juin 2024.

Quelques questions sont posées en lien avec le service offert au secrétariat et avec le budget de classe offert aux titulaires pour les divers besoins. La direction ne fera pas de changement cette année considérant les sommes engagées. Elle réévaluera la situation pour l'année scolaire 2024-2025. Il faut toutefois être conscient qu'il s'agit d'un budget unique. Si on ajoute quelque part, il faut couper ailleurs.

CE-23-24/11

Mme Cécile Moenaert propose d'adopter le budget de l'école et du service de garde 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



11. Activités et sorties éducatives

La direction explique que la planification des sorties éducatives ne sera pas déposée comme habituellement en raison des moyens de pression des enseignants.

Nous gardons en tête qu'au moment d'une entente entre le syndicat et le gouvernement, une planification vous sera déposée, si les enseignants font ce choix. Celle-ci tiendra compte des montants pouvant être chargés aux parents tels qu'approuvés en juin dernier :

- Préscolaire à 4^e année : 35\$
- 5^e année : 100\$
- 6^e année : 225\$ (sorties éducatives et projet finissant).

La classe de Marie-Andrée (5^e année plein-air) participera tout de même à un projet communautaire entre le 23 octobre et le 3 novembre en allant faire de la plantation à l'étang Bellevue. C'est pour nos élèves et nous l'occasion de remercier Agiro de leur temps et de leurs énergies bénévoles déployées lors du verdissement de notre cour d'école.

CE-23-24/12 Mme Iris Tilmant propose d'approuver la sortie communautaire des élèves de 5e année.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Campagne de financement

La direction explique que la campagne de financement des enseignants de 6^e année dans le cadre du projet des finissants dépendra de l'entente à venir.

La direction abandonne la campagne de financement des bûches de Noël en raison des coûts importants pour les parents. Une bûche se vend maintenant 25\$ et rapporte environ 6,50\$ à l'école. En 2019, elle se vendait 20\$ pour le même profit.

Une discussion est ouverte pour récolter des idées de campagnes intéressantes, moins coûteuses pour les parents et payantes pour l'école: soirées cinéma, activités sportives avec cantine...

On se rappelle que cette campagne est pour financer les classes extérieures.

13. Sécurité routière

La direction n'a pas eu le temps de travailler sur le dossier de la sécurité routière.

Mme Iris Tilmant redemande de la présence policière sur la rue des Couventines, car c'est dangereux pour plusieurs élèves marcheurs.

Mme Catherine Beaulieu demande si c'est possible que la direction sorte quelques matins sur la rue des Couventines afin d'informer les parents qu'ils doivent débarquer leurs enfants sur les rues en arrière de l'école en raison de la visibilité réduite et du peu de places de stationnement.

M. Chevalier mentionne que cela devra être fait conjointement avec l'ouverture du débarcadère, car il y aura une augmentation de voitures qui sera dangereuse pour les enfants. La direction s'engage à finaliser ce dossier avant la période hivernale.



14. **Dénonciation d'intérêts**

La direction rappelle à tous les membres du CÉ de compléter le formulaire de dénonciation d'intérêts et de lui déposer si ce n'est déjà fait.

15. **Communications**

a) Présidence :

Mme Mélissa Bellemare a composé un message pour les membres du CÉ. Elle nomme la thématique de l'école: chaque voix compte! Chaque voix mérite d'être entendue.

Elle soutient la négociation du personnel des écoles qui mérite de meilleures conditions de travail.

b) Direction :

La direction explique que nous vivons un beau début d'année scolaire. Encore une fois, nous avons une équipe stable malgré quelques nouveaux visages. Ceux-ci sont bien intégrés à l'équipe grâce à l'accueil de chacun et grâce à l'excellent travail de Martine Giguère à titre de mentore pour les nouveaux enseignants.

c) Représentant au comité de parents :

Il n'y a pas encore eu de rencontre depuis le début de l'année scolaire.

d) Technicienne en service de garde :

Mme Martine Grondin parle de l'offre des activités parascolaires et des camps de sélection en cours.

Il y aura une campagne de financement pour acheter des vêtements aux couleurs des équipes.

La semaine dernière, les éducatrices ont participé à un concours en lien avec le jardin de l'école. 10 000\$ à gagner, à suivre! [Les institutions mangent local](#)

L'aide aux devoirs est débutée au service de garde, les mardis et jeudis.

e) Représentante des autres membres du personnel :

Mme Léonnie Ouellet informe que l'année est bien débutée. L'équipe TES est stable. La CAP diversité devrait reprendre prochainement.

f) Membres de la communauté :

Mme Catherine Beaulieu, membre du CA de la Maison des jeunes du Lac St-Charles (MDJ), informe que la première rencontre n'a pas encore eu lieu. L'aide aux devoirs est offerte les mardis à partir de 15h30 jusqu'à 16h45.

16. **Questions et commentaires**

Aucune question ni commentaire.

17. **Autres sujets: Géothermie**

L'école vivra un chantier majeur au cours de la prochaine année. Les travaux de géothermie débuteront en mai 2024 pour se terminer en novembre 2024, si tout se déroule parfaitement. Le tout se fait dans le but de ventiler ou de chauffer l'école, selon les saisons.



La demande est faite pour que le service de garde n'offre pas le service pour les journées pédagogiques des 25 et 26 juin 2024 en raison des travaux.

Pour les journées pédagogiques de la fin du mois d'août, la direction cherchera un autre endroit pour accueillir les élèves (école le Sommet, P.E.B., etc). Ceci reste à confirmer.

Nous aurons des nouvelles la semaine prochaine du moment prévu pour le début des travaux concernant les classes extérieures. Les classes verront le jour une à la fois.

CE-23-24/13 M. Dany Chevalier propose d'approuver la demande de fermeture du service de garde les 25 et 26 juin 2024.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

18. Mandats

La direction a le mandat de débiter le projet sur la sécurité routière.

19. Date de la prochaine rencontre

5 décembre 2023

20. Levée de la séance

CE-23-24/14 Considérant l'ordre du jour épuisé, Mme Mélissa Bellemare propose la levée de la séance à 20 H 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Bellemare,
Présidente

Catherine Beaulieu,
Secrétaire

